



COMMISSION EUROPÉENNE



Aide humanitaire



Au service  
des peuples  
et des nations

## **Projet : Renforcement de la préparation aux catastrophes aux dangers multiples en Mauritanie pour renforcer la résilience des populations vulnérables**

**TDR pour le recrutement d'un(e) Consultant(e) international(e) pour formation des acteurs étatiques et non étatiques dans la wilaya de l'Assaba sur l'évaluation locale des risques**

### **I. CONTEXTE**

En Mauritanie, les principales faiblesses en matière de risques de catastrophes demeurent dans la rapidité et l'efficacité de l'intervention pour répondre aux besoins des groupes vulnérables au niveau local, qui est un maillon important manquant dans le système d'alerte nationale, la préparation et les actions d'intervention. Le manque de capacité met en péril l'efficacité et la rapidité des systèmes d'intervention régionaux et nationaux.

Les rôles et les responsabilités du gouvernement aux niveaux central et local et des communautés restent à préciser dans le contexte d'un système d'intervention fragmenté, au niveau local. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne les rôles et responsabilités dans la collecte/validation de données ; la réception et l'action vis-à-vis des signes précurseurs ; la prise des mesures visant à réduire les risques et la coordination de la préparation et l'intervention.

Les mesures proposées par le projet ECHO permettront d'aider à établir un système d'alerte et d'action au niveau local pour permettre aux communautés locales de recueillir les données pertinentes et de gérer les risques et vulnérabilités. Les rôles des intervenants locaux dans la collecte de données et la gestion des risques seront clairement définis et leurs capacités seront renforcées pour leur permettre d'accomplir ces tâches. Les liens entre les niveaux local et régional ainsi que les responsabilités liées à la collecte de données sur les risques et les vulnérabilités, à la communication d'alertes et à la réponse précoce et coordonné aux alertes seront clairement définis.

Les rôles et responsabilités de la Direction Générale de la Protection Civile, des représentants locaux du gouvernement, des services décentralisés de l'Etat/ agences spécialisées et des organismes communautaires ayant un impact sur le niveau local seront clarifiés.

En plus des appuis qui seront fournis au profit de la Direction Régionale de la Protection Civile de Kiffa, le projet vise à renforcer la résilience des communautés face aux catastrophes naturelles avec une meilleure adaptation aux risques de catastrophes. Il adopte l'approche multirisque visant à traiter d'une manière intégrée la réduction des risques de catastrophes. Le projet priorise des zones à haut risque de vulnérabilité dans la wilaya de l'Assaba, en ciblant des communes de Lebher et Laweissi dans la Moughata de Barkéol et Blajemil et de Hamoud dans la Moughata de Kankossa, à fortes densités de population afin de maximiser la consolidation des bonnes pratiques tirées des programmes en cours en matière de Changement climatiques.

## II. JUSTIFICATION

L'élaboration d'un plan d'intervention en cas de catastrophe implique l'identification des risques de catastrophe, des vulnérabilités, de l'impact, des ressources organisationnelles et des capacités, la détermination des rôles et des responsabilités, ainsi que le développement de politiques, de procédures et d'activités de planification pour atteindre un niveau de préparation qui permette une intervention efficace et dans les temps si une catastrophe devait survenir. Les activités de préparation aux catastrophes intégrées aux mesures de réduction des risques peuvent prévenir des situations catastrophiques et avoir pour effet de sauver un maximum de vies humaines et de moyens de subsistance lors d'une situation de catastrophe, permettant ainsi à la population affectée un retour à la normale en peu de temps.

L'évaluation locale des risques de catastrophe utilise divers outils participatifs pour évaluer l'exposition et la capacité des personnes à résister aux risques naturels. Il fait partie intégrante de la préparation aux catastrophes et contribue à la création de programmes communautaires de préparation aux catastrophes au niveau local et rural. Cette évaluation permet d'identifier les priorités locales et les mesures appropriées prises pour réduire les risques de catastrophe et aide à la conception et au développement de programmes qui se soutiennent mutuellement et répondent aux besoins des personnes les plus concernées.

La présente consultation de quinze jours (15) devra contribuer à renforcer les capacités d'acteurs de la Réduction des Risques de Catastrophes dans la Wilaya de l'Assaba ainsi que les membres des Systèmes Communautaire d'Alerte Précoce et de Réponse aux Urgences (SCAP-RU) et Observatoires de Suivi des Vulnérabilités (OSV) à travers des sessions de formation sur l'évaluation locale des risques de catastrophes.

### **Objectif principal**

Former les acteurs impliqués dans la réduction des risques de catastrophes, agents de services déconcentrés de l'Etat, autorités locales ainsi que les membres des Systèmes Communautaire d'Alerte Précoce et de Réponse aux Urgences et des Observatoires de Suivi des Vulnérabilités afin qu'ils puissent intégrer la RRC dans les planifications sectorielles dans la Wilaya.

Spécifiquement cette formation doit être axée sur :

- ✓ Les concepts de RRC (y compris le CC et la résilience) et l'intégration de ces domaines dans les stratégies de planification ;
- ✓ Les outils d'analyse et d'évaluation des risques, système d'information géographique et système de cartographie ;
- ✓ Les méthodologies d'évaluation et d'analyse des risques tant au niveau régional que local,
- ✓ Les systèmes d'alerte précoce sectoriels et multirisques au niveau régional (exp, Élevage, Agriculture) ;
- ✓ Les liens entre la RRC et l'Adaptation au Changement Climatique (ACC) pour développer un système d'information permettant une approche intégrée et multirisques de l'information et de l'alerte en Mauritanie et en particulier en Assaba ;
- ✓ La capacité de préparation à faire face aux risques de catastrophes afin de permettre une réponse rapide et efficace orientée sur l'évaluation des moyens existants dans ces zones ainsi que leur état de fonctionnement et/ou d'opérationnalité ;
- ✓ Les capacités des acteurs de la Météorologie en particulier dans le domaine de la prévision, du suivi et de la surveillance du temps et du climat ;
- ✓ Les opportunités qu'offrent l'Alerte Précoce/Action Précoce et le Relèvement ;
- ✓ Les mécanismes de coordination en regard au caractère multidimensionnel et intersectoriel des risques que connaît la Mauritanie et en particulier la wilaya de l'Assaba.

### III. RESULTATS ATTENDUS

**A la fin des sessions de formations, les résultants suivants sont attendus :**

(a) Les acteurs formés, maîtrisent les concepts de la RRC, disposent des outils leur permettant d'identifier, analyser et évaluer au niveau locale les risques naturels auxquels sont confrontées les populations dans la Wilaya de l'Assaba ; ils sont bien préparés à faire au risque de catastrophe et répondre de manière coordonnée et rapide ; (b) Une cartographie de risques aux niveaux des communes cibles est disponible ; (c) Les acteurs disposent de capacités techniques et outils leur permettant d'intégrer la RRC dans la planification sectorielle et connaissent les liens entre la RRC et l'ACC quant aux enjeux engendrés par ces deux dimensions ; (d) les acteurs formés maîtrisent les outils nécessaires pour assurer un relèvement après le choc. (e) un rapport final des sessions de formations, élaboré, partagé et validé par les parties prenantes.

**Le consultant, devra produire les livrables suivants :**

<b>Produits livrables</b>	<b>Description</b>	<b>Echéance</b>	<b>Responsabilité</b>
Note de cadrage	Description de la méthode de travail ainsi que les supports didactiques Agenda de la session de formation, Présentation des modules de formation et validation	2 jours après la signature du contrat	Consultant(e) International(e). Equipe du projet
Rapport provisoire y incluant un plan d'action	Rapport décrivant le déroulement des sessions de formation, prenant en compte les recommandations, suggestions et commentaires des parties participants)	2 jours après la tenue de la session	Consultant(e) International(e).
Rapport final	Rapport intégrant les commentaires et suggestions pertinents ; Une synthèse de la présentation en PP	2 jours après les inputs des parties prenantes	Consultant(e) International(e).

### IV. OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES

Sous la supervision du Leader Thématique Développement Durable le/la consultant (e) travaillera en étroite collaboration avec la chargée de programme DRR devra apporter son appui au PNUD en matière de formation citée dans l'objectif. Un Plan d'action, spécifiant les objectifs de travail et les résultats attendus, sera élaboré et approuvé par les deux parties au début de la mission.

Il est attendu du/la consultant (e) une présentation précise de la méthodologie proposée dans son offre technique et financière. Les aspects suivants seront présentés (liste non exhaustive) :

- Les résultats attendus de chaque étape de travail ;
- Les méthodes et outils utilisés ;
- Un agenda de la formation ;
- un rapport final à la fin de la mission.

Le/la consultant (e) devra rencontrer les parties prenantes du projet avant le début de la mission. L'objectif de la réunion de cadrage est de faciliter la mise en œuvre de la mission et de valider le cas échéant les modifications apportées à la méthodologie et au calendrier de la mission.

Au moins deux réunions seront organisées pour apprécier des avancées de la mission de consultance et de débloquent des goulots d'étranglement au cas où il y en aura.

La liste détaillée des personnes à contacter sera donnée au consultant retenu lors du briefing.

## V. DEROULEMENT DE LA MISSION

### • Durée de la prestation

Actions	Durée (jour)	Total jours
Validation de la note de cadrage, de l'agenda et les supports didactiques ;	2	15 jours
Organisation de la session de formation en Assaba	7 (y compris les deux jours de voyage)	
Rédaction du rapport provisoire	5	
Elaboration de la note de synthèse de quatre (2-4) pages maximums et un power point sur la présentation	1	

### • Lieu de la mission

La mission du consultant se déroulera principalement en Assaba, avec des déplacements à prévoir.

### • Organisation de la mission

Sur la base des TDR, le/la consultant (e) proposera une méthode de travail qu'il/elle partagera avec l'Unité du Développement Durable et la Direction Générale de la Protection Civile de Kiffa. A rappeler que l'atelier de formation sur la RRC aura lieu à Kiffa.

### • Rapport final et proposition de projet

La mission donnera lieu à l'élaboration d'un rapport final écrit incluant un résumé ainsi que : Un document détaillant sur le déroulement des ateliers de formations, incluant narratif, cadre logique, budget, chronogramme et toutes annexes liées. Une fiche résumée à des fins de communication ; Un catalogue de formations ;

## VI. DOSSIER DE CANDIDATURE

### - Qualification et expérience requises

#### a) Diplôme

- Diplôme Universitaire de niveau Master 2 en Gestion de l'Environnement, Sciences Sociales, Développement Communautaire, Développement Rural ou autres domaines similaires.

#### b) Expérience professionnelle

- Avoir une expérience d'au moins cinq années dans les dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires, d'alerte précoce et des systèmes de collecte et d'analyse des données des services de statistiques nationaux et internationaux ; une connaissance des programmes de réduction des risques

- Avoir une expérience d'au moins cinq années dans la conduite des formations sur la RRC en particulier l'identification, l'analyse et les évaluations locales de risques de catastrophes,
- Expérience prouvée dans la conduite des activités humanitaires avec des connaissances solides en matière de préparation, d'analyse des risques et les systèmes communautaires d'alerte précoce,
- Avoir une bonne aptitude en communication et en rédaction de documents.

**c) Langues :**

- La maîtrise du français écrit et parlé ainsi qu'une connaissance appropriée de l'arabe est un atout.

**d) Compétences et aptitudes**

- Bonnes aptitudes interpersonnelles et de travail en équipe ;
- Excellentes capacités de communications rédactionnelles ;
- Etre très motivé(e), à travailler avec un minimum de supervision
- Avoir des capacités d'adaptation à travailler en milieu rural ;
- Maîtrise de la langue française et connaissance de l'anglais et l'arabe serait un atout ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques (Ms Office, Power Point, etc.).

## **VII. CONTENU DES SOUMISSIONS**

**a) *Une proposition technique***

- Note explicative sur la compréhension des TDRs et les raisons de la candidature ;
- Brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée ;
- CV incluant l'expérience acquise dans des projets similaires et 3 références et leurs contacts ;
- Formulaire P11 dûment rempli et signé.

**b) *Une proposition financière***

**La proposition financière doit être soumise et libellée en USD.**

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé aux candidat(e)s de fournir une ventilation du montant proposé. Le/La candidat(e)s doivent spécifier dans cette ventilation budgétaire les honoraires et tous les coûts associés, en tenant compte du nombre de jours de travail prévus, ainsi que du nombre de jours sur le terrain, conformément à ce qui aura été décrit dans la proposition technique.

Le réalisme des coûts indiqués pour les descentes sur terrain pourra être vérifié par le PNUD en effectuant une comparaison indépendante avec les prix du marché. Le PNUD n'accepte pas les frais de mission excédant les taux en vigueur). Toute dépense non prévue par les TDR ou explicitement inscrite à l'offre financière telle qu'acceptée par le PNUD, quelle qu'en soit la nature, doit être convenue entre le Bureau du PNUD et le consultant individuel à l'avance, sous peine de ne pas être remboursée.

Par ailleurs, les candidat(e)s voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est-à-dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les TDR et après validation de ces livrables par l'autorité compétente du bureau du PNUD.

Les candidatures seront évaluées sur base de la méthodologie suivante :

Analyse cumulative : Le contrat sera accordé au/à la consultant(e) dont l'offre aura été évaluée et confirmée comme :

- En adéquation avec les Termes de Référence de la mission
- Ayant obtenu le plus haut score à l'évaluation combinée de l'offre technique et de l'offre financière.

\* *Evaluation Technique* : 70 %

\* *Evaluation financière* : 30 %

Seul(e)s les candidat(e)s ayant obtenu un minimum de 70 points pour l'offre technique seront considéré(e)s pour l'évaluation financière.

**NB** : Les personnes intéressées peuvent directement envoyer leurs dossiers sous plis fermés ou par mail à l'adresse du PNUD BP 620 159-160 Route de la Corniche, Nouakchott-Mauritanie

Les propositions porteront la mention « **Formation des acteurs étatiques et non étatiques dans la wilaya de l'Assaba sur l'évaluation locale des risques** ».

**Démarrage de la consultation : dès la signature du contrat pour une durée de 15 jours**

Nouakchott, le 04 décembre 2017

Approuvé par

**José Levy**  
**Représentant Résident Adjoint Programme**